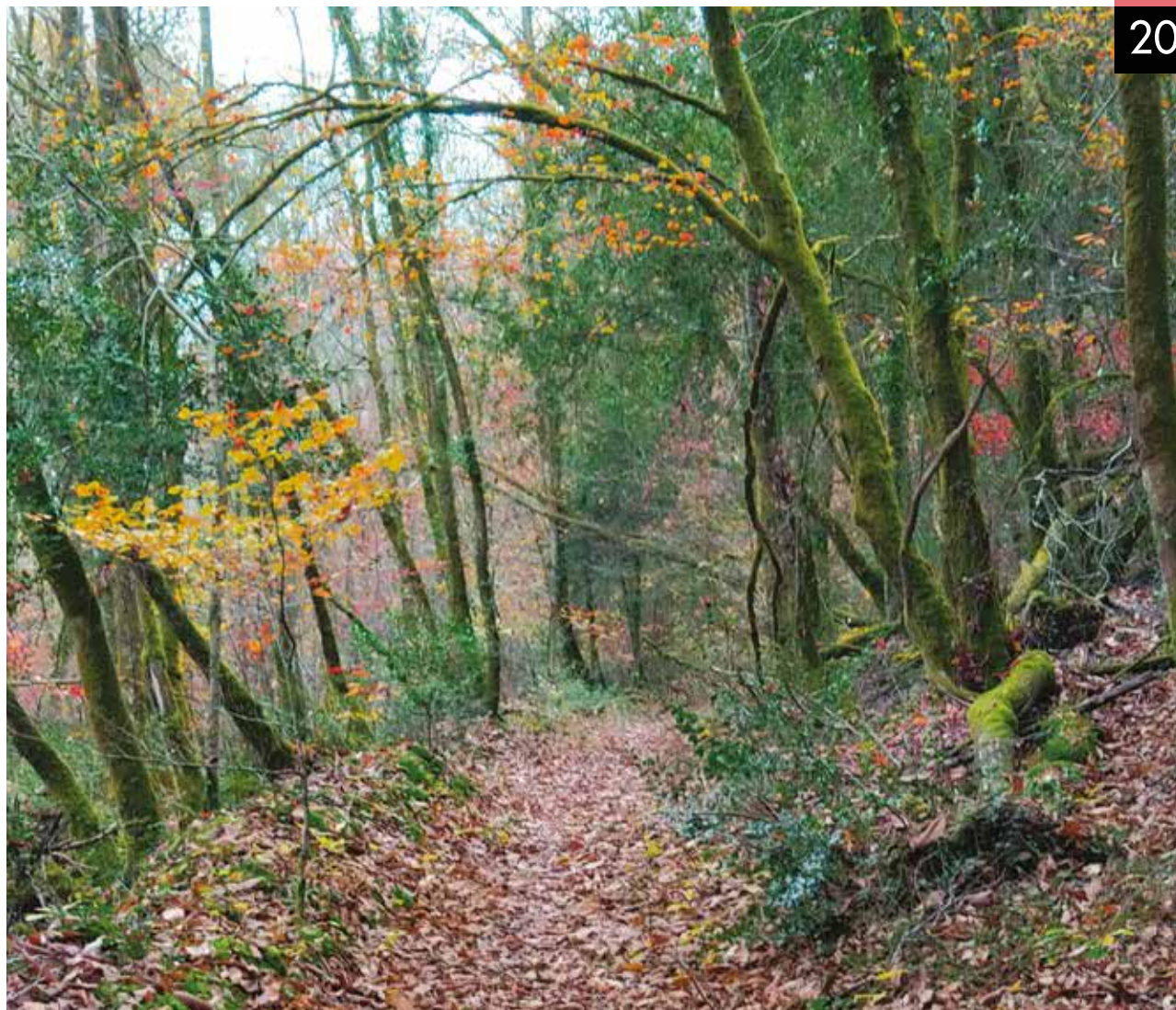


GUILLIGO' MAG

LE MAGAZINE DE
Guilligomarc'h

DÉCEMBRE

2020



LE LOTISSEMENT « LES TERRASSES DE GUERNEVEZ »

vient d'entrer dans sa première phase
par le permis d'aménager

ÉCOLE DE LA FONTAINE

Bienvenue aux trois nouveaux instituteurs





Éditorial



Chers Guilligomarchoises et Guilligomarchois

Pennad stur

Alain Follic
Mairie de Guilligomarc'h
Maer Gwelegouarc'h

Depuis le dernier bulletin municipal, nous avons vécu des événements qui ont bouleversé notre quotidien. Cette pandémie inquiète, tant par son ampleur que par le fait que nous n'avons pas de visibilité, ni à court terme, ni sur l'année à venir. Restons vigilants et adoptons toutes les mesures appropriées pour éviter ce virus.

Vous nous avez renouvelé votre confiance lors des dernières élections municipales et je vous en remercie. Cette reconnaissance témoigne de la qualité de notre gestion des affaires de la commune.

Grâce à cette reconnaissance, nous allons mettre en œuvre notre programme avec cette nouvelle équipe dans la continuité de l'ancien mandat.

Le lotissement «les terrasses de Guernevez» est démarré, nous allons pouvoir mettre des lots en vente dès 2021. L'appel d'offres de la chapelle de Saint Éloi arrive à son terme, là encore, les travaux démarreront au tout début de l'année prochaine.

En ce qui concerne la maison d'assistantes maternelles, nous avons tous les accords de subventions, les appels d'offres seront lancés prochainement.

Dans ce bulletin, vous trouverez une enquête pour connaître l'opinion des Guilligomarchoises et Guilligomarchois sur l'ouverture d'un commerce dans la commune. J'espère que vous serez nombreux à répondre et à exprimer vos attentes sur cette possibilité. Nous tiendrons compte de vos avis qui sont importants pour bien appréhender ce projet.

Cette période est pleine d'incertitudes, tous les événements communaux ont été annulés, mais essayons quand même de garder le moral pour espérer bientôt un avenir meilleur. En tout cas, nous allons rester mobilisés avec les agents de la Mairie pour que, dans le respect des gestes barrières, la continuité des services soit assurée.

Abaoe ar c'hannadig-ker diwezhañ hon eus bevet traoù kalet, trawalc'h da drelatiñ hor vuhez pemdez. Trubuhiet a vezer gant ar c'hleñved-bed-mañ, ken aloubus evel ma'z eo ha dre ma ne ouier ket pegoulz ec'h echuo, Chomomp war evezh ha greomp tout ar pezh a faot kuit da dapout ar virus daonet-se.

E-kerzh ar votadeg diwezhañ ho peus lakaet ho fiziañs ennomp adarre, ar pezh a ziskwel awalc'h e vez graet mat war-dro buhez ar gumun.

A drugarez da se e vo kendalc'het gant raktresoù ar respet kozh gant ar skipailh nevez.

Krog eo al labour gant lodennaoueg « Leurennoù Gernevez » hag e vo lakaet lodennoù e gwerzh adalek 2021. Ar galy kinnig marc'h ad evit chapel Sant Alar a zo oc'h echuiñ, kregiñ a rayo al labourioù adalek 2021.

Evit ar pezh a sell ouzh ti ar magouri, bet hon eus an asantoù evit skoazelloù arc'hant ; ar galy kinnig marc'h ad a vo graet hepdale.

Un enklask a zo lakaet er c'hannadig-mañ evit gouzout hag-eñ oc'h a-du gant digoradur ur stall war ar gumun, Mechañs e vo kalz ac'hanoc'h o respont. Dalc'het a vo kout eus hoc'h ali araok lakaat war-wel ar raktres-se.

Cheñch-dicheñch eo ar mare-mañ, kalz a draoù a zo bet nullet ganeomp, met klaskomp memestra derc'hel uhel hor spered ha soñjomp en un amzer da zont sklaeroc'h, Gant implijidi an ti-ker ez eomp da zerc'hel an taol, en ur heuliañ reolennoù ar medesined evit ma chomfe digor servijoù an ti-ker.

Alain Follic,
Maer Gwelegouarc'h



Sommaire



Les terrasses de Guernevez

Réfection du terrain de foot



Les nouveaux enseignants



Aménagement arrêt de bus à Guiscaër



Édito p.2

Sommaire p.3

Vie communale p.4

Les adjoints et les commissions

Travaux p.6

Réfection de la voirie

Aménagement à Guiscaër

Le sol du futur hangar de stockage

Terrain de foot

« Les terrasses de Guernevez »

Finances p.8

CA 2019 Fonctionnement

CA 2019 Investissement

BP 2020 Fonctionnement

BP 2020 Investissement

École p.10

Des nouvelles de l'école

Vie associative p.11

Cérémonie p.15

Vie citoyenneté p.16

Infos pratiques p.17

Bibliothèque p.19



Cérémonie du 11 novembre 2020

Vie communale



Taux de participation national : 44,66 %
Taux de participation à Guilligomarc'h : 67,63 %



Alain FOLLIC
Maire de Guilligomarc'h

Finances, budgets, taxes impôts,
subventions, urbanisme, lotissements,
Personnel communal

Les adjoints et les commissions



Philippe AUBANTON
1er adjoint

Affaires scolaires et
périscolaires
École, garderie, cantine,
ALSH...



Stéphane PERROT
2e adjoint

Travaux bâtiments, locations,
logements, hygiène sécurité,
loisirs, culture, Festival des Rias,
bibliothèque, Cybercommune,
dis-moi ton livre, Culture
bretonne, Communication,
informatique, multimédia



Bruno MOREL
3e adjoint

Travaux, voirie, réseaux,
énergies renouvelables, eau,
environnement, déchets,
fêtes, animations associations,
jeunesse et sports



Isabelle LE ROUX
4e adjoint

Affaires sociales et solidarités,
CCAS, personnes âgées,
Banque alimentaire, ADMR,
IDES, transport Solidarité...

Vie communale

MAIRIE
TI-KÉR

Les conseillers municipaux



Christophe BOURBON



Thierry GOUDÉDRANCHE



Sandrine EZANNO



Florence SIMON



Laëtitia LE BOUTER



Martine CHRISTIEN



Céline BEUVE



Francis STANGUENNEC



Élodie MOLINIER



Stéphanie MOREL-LASSALLE

Travaux

Marquage au sol
sur les axes routiers
de la commune



Marquage au sol

Sur l'ensemble des axes routiers de la commune les peintures au sol ont été réalisées par les agents de Quimperlé Communauté.

Coût des travaux : 9 200 €

Aménagement à Guiscaër

Aménagement à Guiscaër d'un arrêt pour les bus côté droit en direction du bourg avec la mise en place d'un abri bus, d'une signalétique par des panneaux et de marquage au sol pour sécuriser l'ensemble de la réalisation.

Coût des travaux : 4754,52 € TTC

Réfection de voirie, route menant à Kervichel

Les enrobés ont été réalisés sur l'ensemble de la route menant à Kervichel.

Pour un montant de : 25 300 € TTC



Travaux



Terrain de foot

Terrain de foot : réfection totale de la pelouse

Le terrain de foot a subi une cure de jouvence par la réfection totale de la pelouse par l'entreprise de travaux agricoles Cardiet de Plouay.

Pour un montant de : 2431,84 € TTC

Les projecteurs du stade devenus obsolètes, ont été changés par l'entreprise d'électricité Evennou Franck de Clohars Carnoët.

Pour un montant des travaux de : 10 108,22 € TTC



Le sol du futur hangar de stockage

Le futur hangar de stockage des services techniques a été enrobé ce qui permettra un rangement plus facile des différents matériels.

Coût de l'opération : 9195,72 € TTC



« Les terrasses de Guernevez »

Le lotissement « Les terrasses de Guernevez » vient d'entrer dans sa première phase par le permis de lotir qui a été accepté et qui va permettre à la société SEMBREIZ de mettre en vente les 15 lots d'une surface moyenne de 530 m².

Finances

CA 2019 Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019		
Charges à caractère général	166 506,00 €	22,65 %
Charges de personnel	240 600,00 €	32,73 %
Charges de gestion courante	56 336,47 €	7,66 %
Charges financières	24 500,00 €	3,33 %
Virement de section d'investissement	143 440,53 €	19,51 %
Titres annulés	103 655,33 €	14,10 %
TOTAL	735 038,33 €	100 %
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019		
Atténuation de charges	3 934,96 €	0,52 %
Produits de services	30 219,45 €	3,98 %
Impôts et taxes	373 088,83 €	49,13 %
Dotation, subvention, participation	114 766,31 €	15,11 %
Revenus des immeubles	96 544,60 €	12,71 %
Produits financiers	4,68 €	0,00 %
Valeurs comptables différences/réalisations torrod + Thierry	38 200,00 €	5,03 %
Report excédent eau et assainissement	102 574,30 €	13,51 %
TOTAL	759 333,13 €	100 %

CA 2019 Investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2019		
Remboursement des emprunts	97 934,70 €	17,93 %
Dépôts et cautionnements reçus	1 809,95 €	0,33 %
Budget lotissement	86 178,39 €	15,78 %
Restauration église et chapelles	9 541,49 €	1,75 %
Achat matériel mairie, école, cantine et bibliothèque	7 716,67 €	1,41 %
Travaux mairie bâtiments communaux	100 910,00 €	18,48 %
Travaux de voirie et réseaux	12 869,65 €	2,36 %
Travaux logements	16 514,60 €	3,02 %
Aménagement du bourg	115 358,37 €	21,12 %
Cimetière	5 925,36 €	1,09 %
Aménagement zone Kergroës	440,99 €	0,08 %
Excédent de fonctionnement eau et assainissement	90 897,69 €	16,64 %
TOTAL	546 097,86 €	100 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019		
Fond de compensation TVA	30 997,40 €	6,95 %
Virement de la section de fonctionnement	167 094,25 €	37,45 %
Dépôts et cautions reçus	1 926,89 €	0,43 %
Subvention Travaux Mairie et Bâtiments communaux	16 802,00 €	3,77 %
Solde d'exécution	182 241,84 €	40,85 %
Travaux de voirie et réseaux	5 426,67 €	1,22 %
Aménagement bourg	3 440,00 €	0,77 %
Vente terrain	38 200,00 €	8,56 %
TOTAL	446 129,05 €	100 %

Finances

BP 2020 Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020		
Charges à caractère général	173 467,00 €	27,85 %
Charges de personnel	239 527,00 €	38,45 %
Dépenses imprévues	1 200,00 €	0,19 %
Virement à la section d'investissement	127 031,19 €	20,39 %
Autres charges de gestion courante	57 686,97 €	9,26 %
Charges financières	22 950,00 €	3,68 %
Autres charges de gestion courante	300,00 €	0,05 %
Amortissement	801,84 €	0,13 %
TOTAL	622 964,00 €	100 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020		
Atténuation de charges	3 581,00 €	0,57 %
Produits des services	41 320,00 €	6,63 %
Impôts et taxes	375 160,00 €	60,22 %
Dotation et subventions	103 933,00 €	16,68 %
Revenus des immeubles	98 970,00 €	15,89 %
TOTAL	622 964,00 €	100 %

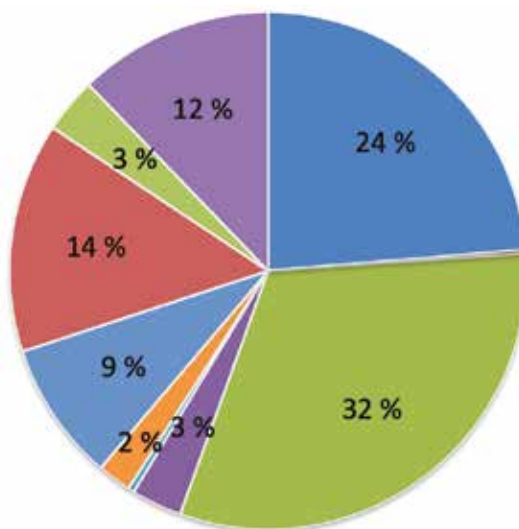
BP* : Budget Primitif

CA* : Compte Administratif

BP 2020 Investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020		
Remboursement des emprunts	74 900,00 €	23,69 %
Dépôts et cautionnement	708,00 €	0,22 %
Report déficit investissement	99 968,81 €	31,62 %
Dépenses imprévues	10 000,00 €	3,16 %
Aménagement bourg	1 266,00 €	0,40 %
Terrain + Lotissement	6 700,00 €	2,12 %
Travaux Mairie et Bâtiments communaux	27 616,00 €	8,74 %
Restauration Église et Chapelles	45 457,41 €	14,38 %
Achat de matériel/mobilier École, Bibliothèque, Cantine, Mairie	10 925,00 €	3,46 %
Travaux voirie et réseaux	38 605,00 €	12,21 %
TOTAL	316 146,22 €	100 %

BP 2020 Investissement



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020		
Fond de compensation TVA	7 319,66 €	2,39 %
Affectation de résultat 2019	143 701,53 €	46,97 %
Virement de la section de fonctionnement	127 031,19 €	41,52 %
Amortissement	801,84 €	0,26 %
Taxe d'aménagement	8 000,00 €	2,61 %
Cautions locataires	717,00 €	0,23 %
Subvention travaux mairie et bâtiments communaux	12 457,00 €	4,07 %
Subvention travaux de voirie et réseaux	1 100,00 €	0,36 %
Aménagement bourg	1 826,00 €	0,60 %
Vente terrains	3 000,00 €	0,98 %
TOTAL	305 954,22 €	100 %

École



Les nouveaux enseignants
Antoine Cloirec, Sylvie Brault
(directrice de l'école), Mélanie Pasco

Des nouvelles de l'école

En juin dernier, l'équipe enseignante en place a décidé de quitter notre école pour évoluer vers d'autres établissements et nous leur souhaitons bonne chance dans leurs futures activités.

Le rectorat a nommé à leurs places :

M^{me} Sylvie Brault nouvellement mutée en Bretagne, elle a enseigné 24 ans dans les Hauts-de-France dans l'Aisne.

Directrice pendant 9 ans à Château-Thierry (ville natale du fabuliste Jean de la Fontaine) à l'école des Chesneaux (en réseau d'Éducation Prioritaire, 10 classes) ; elle enseignait l'année dernière en classe de CP.

M^r Antoine Cloirec a enseigné l'année dernière à Briec à l'école Yves de Kerguelen en classe de CE1.

M^{me} Mélanie Pasco a enseigné à Plomeur Finistère à l'école Louis Courot en classe de CE2- CM1.

Les effectifs pour l'année 2020-2021 sont les suivants :

3 classes :

- **Classe de maternelles (effectif de 21 élèves : 1 TPS, 8 PS, 6 MS, 6 GS)** prise en charge par M^r Antoine Cloirec.

- **Classe de CP/CE1 (effectif de 14 élèves : 8 CP et 6 CE1)** prise en charge par la directrice M^{me} Sylvie Brault.

- **Classe de CE2/CM1/CM2 (effectif de 16 élèves : 6 CE2, 3 CM1 et 7 CM2)** prise en charge par M^{me} Mélanie Pasco.

Nous leur souhaitons une bonne année dans les conditions sanitaires que nous connaissons actuellement et qui doivent être régulièrement ajustées par rapport aux directives ministérielles que l'école reçoit.

La mairie met tout en place pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles tout en respectant les gestes barrières.

Accueil des nouveaux enseignants

Le vendredi 25 septembre à 18h30, les élus locaux et l'association des parents d'élèves recevaient, dans la salle Ti An Holl, les nouveaux membres constituant le corps enseignant de l'école publique de « La Fontaine ».

Alain Follic, maire de la commune, a souhaité la bienvenue aux trois nouveaux instituteurs, qui ont en charge le fonctionnement de l'école publique. Les membres représentant l'APE étaient également présents.



Après échanges entre les uns et les autres, un buffet garni (offert par la commune) a réuni tous les présents, autour du verre de l'amitié.

Vie associative



La Team APE :
Stéphanie Morel Lassalle, Présidente,
Emmanuel Bellet, Trésorier,
Sophie Gaillard, Secrétaire
Céline Beuve, Vice Présidente

Association des Parents d'élèves

Cette année, l'équipe de l'APE souhaite accentuer ses actions sur l'aspect écologique avec de nouveaux projets comme des randonnées, la découverte de la faune et de la flore ou les ramassages des déchets.

Sans oublier pour autant certaines activités traditionnelles comme la kermesse ou les goûters à chaque début de vacances, avec cette année une nouvelle formule : la « box goûter » pour respecter les gestes barrières.

En effet, l'APE s'adapte aux évolutions des normes sanitaires comme par exemple pour Halloween

où les activités prévues n'ont pu se faire et ont été remplacées par un concours de déguisement sur Facebook, et une distribution de bonbons avec les plats à emporter.

Cette année pour Noël, l'APE vous propose une vente de produits locaux avec des pains d'épices, bonbons,... des Ruches d'Armalia, ainsi que la vente de sapins de Noël.

En ce qui concerne les actions de 2021 le planning pourra évoluer en fonction de la situation sanitaire.

Programme 2020/2021 :

Novembre/Décembre : Vente de pains d'épices et sapins

Janvier 2021 : Vente de galettes des rois et cidre

Février : Défilé du carnaval et vente de plats à emporter

Mars : Randonnée Chouettes - Ramassage de déchets

Avril : Chasse aux œufs

Mai : Séance photos familles

Juin : Kermesse

Sans oublier les traditionnels goûters à chaque début de vacances scolaires.



Vente de plats
à emporter
pour Halloween

Vie associative



Équipe de bénévoles

Solidarité transport

Le 8 juillet dernier, l'équipe de bénévoles de Solidarité Transport s'est réunie dans la salle Jean Louis Mentec en présence d'Isabelle Le Roux, Adjointe au Maire et de Christian Lirot, Président de l'association afin de faire le bilan des 6 derniers mois et de planifier la suite des activités pour les mois à venir.

Les bénévoles en charge du transport des personnes à mobilité réduite sont : Myriam Daniel, Martine Castel, Marie-Thérèse Lavolé, Cartherine Le Dart, Elisabeth Mercier. Francis Stanguennec assure la coordination de l'activité transport.

Pour le premier semestre de cette année, 6 personnes ont fait appel à Solidarité Transport pour un total de 989 kms.

Pour bénéficier des services des bénévoles, aucun âge minimum n'est requis sinon qu'on ne peut se déplacer par soi-même et ce, quel que soit l'objet du déplacement : courses, rendez-vous médicaux, etc ...

Pour cela, il faut adhérer à l'association par le biais d'une cotisation annuelle de 3 €. D'autre part, si le temps des bénévoles est gratuit les frais de déplace-

ment sont facturés à hauteur de 0,40 € du km. La demande se fait au minimum la veille du déplacement. Les astreintes des bénévoles paraissent dans les journaux locaux toutes les semaines. Bien entendu, les règles sanitaires du moment sont respectées par tous.

Une pensée particulière pour ceux qui nous ont précédés dans cette mission. Nous pensons à Mathurin Bahuon, Lucie Le Gallic, Robert Le Galloudec, Joseph Le Gallo, Thérèse Hello et Louissette Le Lan.

Pour toute information supplémentaire, on peut appeler le secrétariat de la Mairie au 02 98 71 72 86 ou Francis Stanguennec au 02 98 71 78 58.

D'autre part, Solidarité Transport assure d'autres missions à savoir : des randonnées et des voyages à l'étranger. Pour tout renseignement s'adresser à Marie Louise Le Bruchec au 02 98 71 75 22 ou à Christian Lirot au 06 86 07 29 42.

Francis Stanguennec

Vie associative



Photo prise par
les membres de l'association

Chapelle Saint-Eloi

Après une année 2019 bien remplie tant pour les activités de la chapelle que pour la préparation de la restauration, l'année 2020 aura été une année « blanche » par suite des règles de protection sanitaire liées à l'épidémie.

Toutes les activités prévues lors de l'Assemblée générale de mars 2020 ont dû être annulées.

Seuls les études et les travaux de préparation de la restauration ont pu être poursuivis mais limités par

l'activité très réduite de certains correspondants.

Les activités devraient reprendre en 2021, en fonction de l'avancement des travaux de restauration.

Elles seront organisées pour partie autour de la chapelle et pour d'autres réparties entre la chapelle et l'église du bourg.

La prochaine Assemblée générale précisera le programme de 2021.

CCAS

A l'issue des élections municipales du 15 Mars 2020, le Conseil Municipal a désigné les nouveaux membres du Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS).

Isabelle Le Roux, a succédé à Francis Stanguennec en tant qu'adjointe aux Affaires Sociales et a été également élue Vice-présidente par l'ensemble des membres du CCAS.

Les 4 membres élus sont :

Isabelle le Roux, adjointe aux Affaires Sociales.

Francis Stanguennec, conseiller municipal référent des Associations de la Banque Alimentaire, de Solidarité Transport et de l'ADMR.

Sandrine Ezanno, conseillère municipale.

Martine Christien, conseillère municipale.

Les 4 membres nommés sont :

Myriam Daniel, chargée des Associations de la Banque Alimentaire et de Solidarité Transport.

Elisabeth Mercier, chargée de l'Association Solidarité Transport.

Marie-Annick Bahuon, chargée des Actions Sociales Prévention et animation.

Françoise Charles, déléguée de la Msa.

Cette année, nous avons été contraints d'annuler le



traditionnel goûter et le repas des anciens de plus de 65 ans.

Pour pallier ce manque, il a été décidé par l'ensemble des membres du CCAS, de composer un colis de Noël qui sera offert exceptionnellement cette année aux personnes âgées de plus de 75 ans au lieu de 85 ans comme cela était fait les années précédentes.

La distribution se fera courant décembre dans les règles sanitaires en vigueur.

Isabelle Le Roux
Adjointe aux Affaires Sociales
Vice-présidente du CCAS

Vie associative



Festival Rock à Guilli

Le comité des fêtes de St Méven

Le comité des fêtes de St Méven a malheureusement dû annuler toutes ces manifestations en 2020, en raison de la covid 19 et nous en sommes toutes et tous navrés.

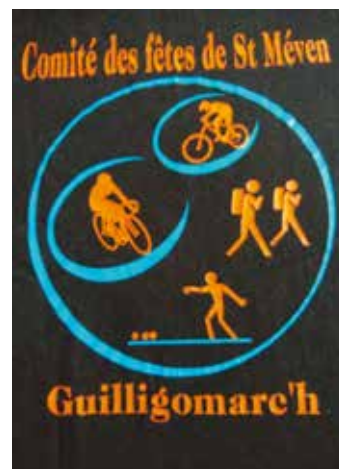
Nous espérons sincèrement la fin prochaine de cette épidémie, afin de pouvoir vous proposer à nouveau de joyeuses rencontres et festivités dans l'esprit de convivialité que nous chérissons.

Je souhaite remercier, encore une fois les membres et bénévoles pour leur assiduité autour de l'association car, même si nous n'avons pas pu mener à terme notre projet de rallython comme prévu en octobre, ils ont répondu présents et étaient prêts, plus que jamais, et ce malgré les circonstances.

L'annulation de dernière minute de cette journée a été un coup rude pour notre moral, mais notre envie de faire vivre et bouger notre petite commune est toujours intacte.

En attendant de vous retrouver, les membres de l'équipe et moi-même vous souhaitons une bonne santé et une bonne fin d'année.

Bruno Morel



Souvenir



Le 13 mars dernier, nous avons eu une pensée émue à l'annonce du décès de Pierre Calvar. Maire honoraire depuis 2009, il a été conseiller municipal, adjoint, avant de devenir maire de 1980 à 2008, pendant 43 ans, il aura beaucoup fait pour notre commune.

Depuis sa création en 1972, il aura été aussi le président de la section locale des anciens combattants.

Cérémonie & comité



Cérémonie du 11 novembre et COVID19

Ce 11 novembre 2020 a rassemblé au 8 mai 2020.

La Préfecture ayant donné de claires instructions en ce qui concerne ces cérémonies du 11 novembre 2020, c'est donc un public masqué et très peu nombreux qui s'est retrouvé au cimetière à 11 heures.

Par chance, le ciel était couvert mais peu menaçant. Deux écoliers avec leurs parents, le porte-drapeau de l'Union Nationale des Combattants, section Guilligomarc'h, le président du Souvenir Français de notre commune, deux habitants de Kervinel et un élu du bureau municipal composaient l'assistance.

La cérémonie fut donc courte et sobre. La gerbe fut déposée par les enfants de notre école primaire après la lecture du message de la déléguée au monde combattant, puis l'appel des noms des 20 soldats morts en opérations, morts pour la France depuis le 11 novembre 2019.

Sonnerie aux morts, minute de silence et Marseillaise ont été exécutées au pied de notre monument aux morts.

Malgré la crise sanitaire, notre devoir de mémoire à l'égard de nos 62 morts pour la France de notre commune, tombés pour notre liberté pendant la « guerre de 14 -18 », a été assuré comme chaque année.

Comité du Souvenir Français

Le Comité du Souvenir Français de Guilligomarc'h-Pays de Quimperlé, est né le 01/01/2020 comme section de Guilligomarc'h rattachée à Concarneau, puis le 01/05/2020 comme 18^e comité du Souvenir Français du Finistère afin de couvrir par ses actions et devoirs les communes du Pays de Quimperlé.

Après un début prometteur au premier trimestre 2020 et suite aux articles parus dans la presse locales, nous sommes 12 adhérents. Les contraintes liées à la Covid19 notamment les longues périodes de confinement et aussi les nouvelles obligations des banques envers les associations, ont limité nos actions et surtout notre rayonnement dans le pays de Quimperlé. Une participation restreinte aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre a été respectée.

Le comité est ouvert à celles et ceux de tous âges et de toutes nationalités qui souhaitent faire perdurer nos valeurs dans la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique. Notre devise est celle de l'association Nationale « À nous le souvenir, À eux l'immortalité ».



Les adhérents, le bureau et moi-même remercions les membres du Conseil Municipal pour avoir accepté de nous donner une subvention exceptionnelle qui va nous permettre de commander le Drapeau nécessaire à la représentation du Comité aux diverses commémorations auxquelles nous sommes conviés.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau et visiter le site du Souvenir Français du Finistère « le-souvenir-francais-du-finistere.fr ».

Espérant que 2021 puisse nous permettre de relever le défi.

Roland JONOT

Vie citoyenneté

Activités militaires sur la commune

Depuis plusieurs années, vous avez été nombreux à nous interpellier sur les activités nocturnes que vous déceliez au plus près de votre domicile.

Notre commune, largement rurale, est parfois traversée la nuit par des animaux, notamment du grand gibier (chevreuils et sangliers), des militaires en exercice ou tout simplement par des citoyens aux horaires atypiques.

La crainte de rôdeurs malveillants et nocturnes est également assez répandue. Enfin, avec cette récente et triste campagne de mutilations d'animaux dans les campagnes, la peur s'est encore plus répandue.

En ce qui concerne les activités militaires sur le territoire de la commune, diurnes comme nocturnes, voici quelle est la procédure d'agrément par la mairie et comment vous pourrez dorénavant connaître à l'avance si des exercices ont lieu.

Une fois par an, en juillet-août, l'autorité militaire envoie un courrier pour demander aux communes l'autorisation de manœuvres et où et quand elle souhaite procéder à un exercice, diurne, nocturne ou les deux à la fois.

Depuis des décennies, l'organisme demandeur est l'école des fusiliers-marins de Lorient/Lanester, parfois les commandos-marine de Lorient également. Nous avons eu aussi par le passé quelques de-

mandes de la part des écoles de formation d'officiers de Coëtquidan.

La demande précise les lieux et les dates où les exercices auront lieu. En ce qui concerne Guilligomarc'h, les zones demandées sont presque exclusivement la région des Roches du diable, sur l'Ellé et la zone du Bois du Torrod, en limite du Scorff.

Le maire signe et approuve les exercices à venir. Il est bien précisé dans la demande que l'autorité militaire doit prendre contact avec les propriétaires avant le déroulement de l'exercice.

Quelques semaines avant l'exercice proprement dit, l'autorité militaire renvoie en mairie un courrier pour préciser et confirmer leur venue. Les propriétaires privés sont prévenus également.

Depuis quelques semaines, sur le portail du site internet de la Mairie, dans la rubrique « actualités », un chapitre « activités militaires sur la commune » a été installé. En cliquant dessus, vous verrez apparaître le détail de l'activité, le créneau de dates et surtout le plan général du lieu de la dite activité.

Ainsi, vous pourrez connaître à l'avance les créneaux de dates où des mouvements de soldats peuvent avoir lieu.

Le covid et nous



Depuis le mois de mars, nous subissons cette pandémie qui nous impacte tous dans notre quotidien (travail, vie privée, école, etc...).

Les directives gouvernementales nous imposent le port du masque pour notre bien et celui des autres dès que nous sortons de chez nous.

La commune a mis tout en œuvre pour fournir à son personnel des masques et des produits de désinfection pour les protéger contre ce virus.

Des masques lavables ont été distribués à l'ensemble de la population fin mai. A l'école depuis le mois de juin, un travail important a été fait sur les différents protocoles sanitaires. Ils ont été mis en place par l'adjoint aux affaires scolaires aidé des employés et de la direction de l'école pour que tout soit réalisé suivant les directives ministérielles.

Merci à eux et aux bénévoles qui sont intervenus, pour que tout se passe dans les meilleures conditions et que cela continue.

Continuons à respecter les gestes barrières même lorsque l'on vient prendre son pain ou ses crêpes dans la semaine devant la bibliothèque.

Le virus est toujours présent et peut toucher tout le monde.

SOYEZ PRUDENT POUR VOUS ET POUR LES AUTRES.

Infos pratiques



Petit rappel des règles de vie commune

La vitesse sur la commune :

La limitation de vitesse est réglementée dans le bourg à 30 km/h ; encore trop de voitures ne respectent pas cette vitesse et roule à des vitesses excessives. La gendarmerie a été prévenue et des contrôles inopinés peuvent être réalisés.

Incivilités :

Les dépôts sauvages se multiplient de plus en plus sur la commune ; nous rappelons que les déchetteries existent et que la commune n'est pas là pour ramasser vos déchets.

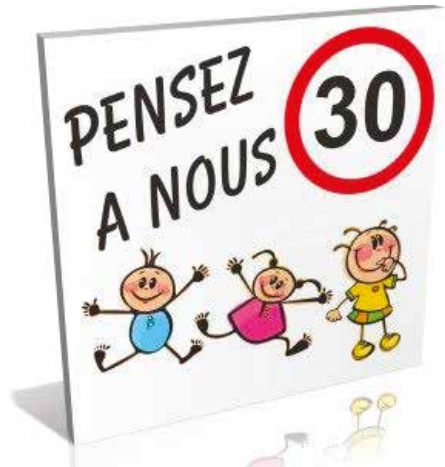
Les horaires des déchetteries de Locunolé et de Quimperlé sont affichés sur les sites internet de la mairie ou de Quimperlé Communauté.

Les habillages en bois pour masquer les espaces poubelles à Stang ar Pont et à Kerlegan ont été volés. De mieux en mieux.

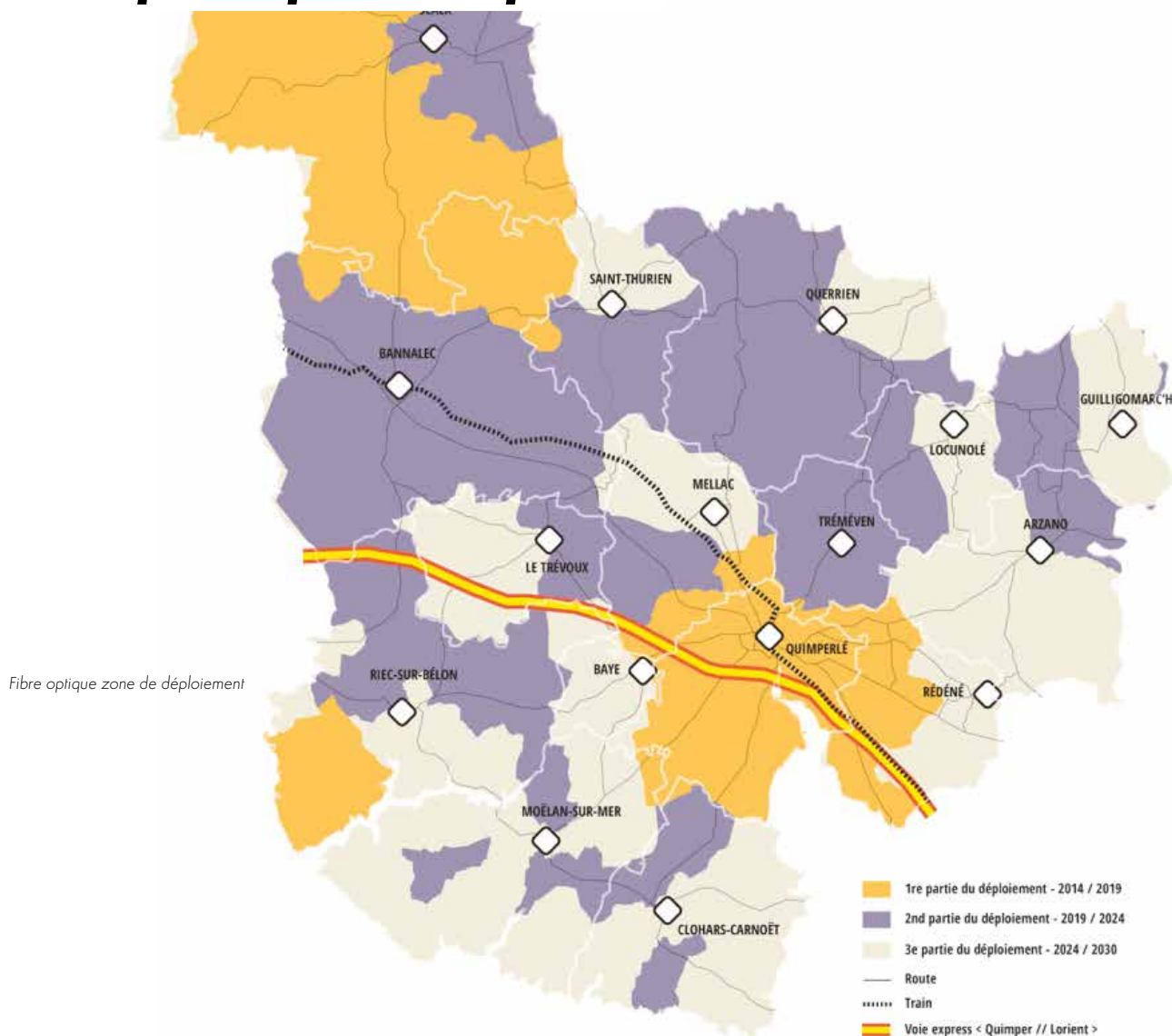
Les bruits de voisinage :

Attention aux bruits (travaux, jardinage,...)

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h00



Infos pratiques



La fibre optique

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire se poursuit par le début de la phase 2 et va concerner la partie ouest de la commune.

La zone de déploiement va se trouver à cheval entre la commune de Guilligomarc'h et celle d'Arzano et viendra du NRO (central téléphonique) de Quimperlé.

Les travaux et études prévus sur la commune sont les suivants :

- installation d'une armoire de raccordement à Guiscaër.
- rencontre avec les élus pour connaître d'ici 2025 les futurs projets de lotissements et les demandes de permis de construire à venir.

- mise en place d'une numérotation sur chaque maison.
- étude pour l'utilisation au maximum des infrastructures existantes.
- transmission aux propriétaires de courriers pour les informer des zones leurs appartenant. Celles-ci devant être élaguées avant l'installation de la fibre en aérien (sur poteaux existants).



BIBLIOTHÈQUE

5, place de l'Église
29 300 GUILLIGOMARCH
Tél. 02 98 71 72 77
bibliotheque@guilligomarch.com

LA BIBLIOTHÈQUE

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

LUNDI ET MARDI :

Alice (période scolaire) : 16h30 - 17h30

MERCREDI :

Annick : 10h - 12h.

Laurence : 14h - 15h30

JEUDI ET VENDREDI :

David : 14h - 17h30

SAMEDI :

Myriam : 10h - 12h.

DIMANCHE :

Jean Pierre : 10h30 - 12h30.

Rappelons que la bibliothèque propose outre des livres des albums, revues, BD, DVD. Le mercredi après-midi des animations seront proposées, en particulier des lectures de contes et autres histoires.

L'adhésion est de 10 euros par adulte. Elle est gratuite pour les moins de 25 ans ainsi que pour les bénéficiaires des minima sociaux.

David se propose de faire de l'initiation à l'informatique à raison d'une heure par semaine. Il peut encadrer les adhérents dans leurs démarches administratives (CAF, impôts, amendes etc.) qui sont de plus en plus informatisées. **S'inscrire en mairie au préalable.**



MAIRIE

8, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARC'H
Tél. 02 98 71 72 86
mairie@guilligomarch.com - www.guilligomarch.com

Horaires d'ouverture

Lundi	9h à 12h / 14h à 17h
Mardi	9h à 12h / 14h à 17h
Mercredi	9h à 12h / Fermé
Jeudi	9h à 12h / Fermé
Vendredi	9h à 12h / 14h à 17h
Samedi	Permanence des élus de 10h30 à 12h

Permanences des élus

Alain Follic	Du lundi au samedi à partir de 10h30 et sur rendez-vous
Philippe Aubanton	Mercredi : 10h30 à 12h
Stéphane Perrot	Samedi : 10h30 à 12h
Bruno Morel	Samedi : 10h30 à 12h
Isabelle Le Roux	Mardi : 10h30 à 12h



LES ARTISANS & COMMERÇANTS

ARTMORICKUSTOM Morel Mickaël
Atelier spécialisé en aérographie
Kerloquet - 06 44 94 14 35

AUBERGE DES ROCHES - ÉTAPE
Restaurant Bar Hébergement
Stang-ar-Pont - 02 98 71 70 04

BOULANGERIE KERMABON
Lun., mer., ven. : 10h45 - 12h
Samedi : 11h45 - 12h30

CHARLES ANTHONY
Couverture Zinguerie
Kerfor - 06 50 09 98 89

CHRISTIEN LUC ET NELLY
Rénovation - Espaces verts
Kermentec - 02 98 71 72 95

CLÉREN CHRISTOPHE
Peintre décorateur
Kerouannec - 02 98 71 28 52

COUÉ ARNAUD
Artisan peintre
Kerguillerm - 07 62 73 84 86

EGISTEI PATRICK
Auteur, compositeur, interprète
02 98 09 38 63

ESPACE COIFFURE FLORENCE
Chaque jeudi Place de l'Église
Place de l'Église - 06 08 60 55 51

GAEC DE SAINT-COAL
Vente de produits laitiers fermiers
Saint-Coal - 06 99 62 50 95

GOUDEDRANCHE THIERRY
Artisan spécialisé d'anches doubles
Kerroc'h - 07 84 08 39 02

LAURENT YANNICK
Scaër Maintenance industrielle
Traoulé - 02 98 71 73 81

LE TUEFF GILLES
Terrassement Assainissement
Bel Air - 06 75 12 82 56

LES RUCHERS DU SCORFF
Miel chufféré
Lieu-dit Guerlé - 06 16 04 05 67

LE ROUX THIERRY
Menuiserie DLR
6, rue du Guernezev - 07 61 22 04 39

MOREAU MARC
Menuiserie Charpente Couverture
Kerouarn - 06 23 58 77 56

PETITS SECRETS ENTRE POTS D'ARZANO
Vente confitures caramels et crêpes
Samedi 11h30 - 12h30

PIZZ N'BREIZH Tous les mercredis soirs
Place de l'Église - 06 84 58 78 30

PUREN EMMANUEL
Rénovation immobilière
Keryot - 06 20 25 66 58

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES BRETONNES
Kervinel - 02 98 71 71 80



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Jonas JUTEL	31/12/2019
Milan DRON	03/01/2020
Léane KERGROACH	19/01/2020
Mia CHEVRAY	24/02/2020
Hugo FONTAINE	09/04/2020
Jade MADEC	24/04/2020
Tom GIOVANNANGELI	16/05/2020
Karell BOULIC	01/06/2020
Pia AUBANTON	10/06/2020
Tyrese CESBRON	20/06/2020
Thomas LE BELLEC	27/07/2020
Louise MESQUITA	08/10/2020

FÉLICITATIONS

Sandra GILLARD et Marc BIZIEN 04/07/2020

CONDOLÉANCES

Marguerite LE LAN	21/01/2020
Pierre CALVAR	13/03/2020
Patrick GOURDON	28/05/2020
Hyacinthe LE LAN	07/08/2020
Jeanne PÉTRO	09/09/2020
Bernard DELGOVE	10/09/2020
Mélanie PÉTRO	01/10/2020
Robert LE GALOUDEC	15/10/2020



HÉBERGEMENTS

Gîtes ruraux

M ^r Beranger Laurent	Kerguillerm	02 97 36 02 25
M ^r Bizien Marc M ^{me} Gillard Sandra	Beg-ar-Lann	06 30 20 87 83
M ^r et M ^{me} Lidec	Guerlé	02 98 71 75 55
M ^{mes} Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19

Chambres d'Hôtes

M ^{mes} Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19
--	------------	----------------



ASSISTANTES MATERNELLES

Le Gall Frédérique	Kerloquet	02 98 71 74 14
Penvern Marie-Josée	Ty-Meur	02 98 71 71 67